

ACCIDENT

survenu au planeur ASW 20 L immatriculé OO-ZRA et au motoplaneur Ventus CM immatriculé F-CGLP

OO-ZRA/F-CGLP DU 5 SEPTEMBRE 1999

Événement :	abordage en vol.
Cause probable :	non perception visuelle de l'autre aéronef.

Conséquences et dommages : OO-ZRA : pilote indemne, aéronef légèrement endommagé.
F-CGLP : pilote décédé, aéronef détruit.

Aéronef : OO-ZRA : planeur Schleicher ASW 20 L monoplace.
F-CGLP : planeur motorisé Schempp-Hirth Ventus CM monoplace.

Date et heure : dimanche 5 septembre 1999 à 12 h 10.

Exploitant : OO-ZRA : privé.
F-CGLP : privé.

Lieu : Peyroules (04), montagne de Teillon.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : OO-ZRA : pilote.
F-CGLP : pilote.

Titres et expérience : OO-ZRA : pilote 67 ans, VV de 1980 délivré par la Belgique, 1 875 h de vol dont 1 379 sur type et 68 dans les trois mois précédents.
F-CGLP : pilote français 71 ans, VV de 1966, 4 226 h de vol dont 1 403 h sur type et 54 h dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent variable 2 à 6 kt, visibilité supérieure à 10 km, nuages rares en Cu vers 1 600 m, température 13 °C, QNH 1019 hPa.

Circonstances

Les deux planeurs avaient décollé de Fayence, mais aucun contact radio n'avait été établi entre eux. Le pilote de l'ASW 20 a indiqué avoir émis quelques messages d'auto information pendant l'heure de vol qu'il avait effectuée avant l'accident. Il a précisé qu'au moment de l'accident il volait face à l'ouest le long de la montagne de Teillon, en transition, à environ 1 900 m d'altitude, à une vitesse comprise entre 110 et 130 km/h. D'après lui, les conditions de visibilité étaient bonnes et le soleil ne constituait aucune gêne.

Les deux planeurs se sont abordés de face, sans que les pilotes se voient assez tôt pour entamer une manœuvre d'évitement.

Le pilote de l'ASW 20 a pu conserver le contrôle de son planeur et rejoindre son aérodrome de départ. Le nez de ce planeur fait apparaître de nombreuses traces de frottement sur sa

peinture orange, et son revêtement a été perforé en plusieurs endroits sous l'effet du choc. Un morceau du penne de l'aile gauche du Ventus est fiché dans le bord d'attaque de son aile droite, à environ deux mètres de l'emplanture. L'ASW 20 n'est pas équipé de marques de peinture ou de bande adhésives visant à améliorer sa visibilité.

Le Ventus s'est écrasé sur une pente à forte déclivité, à 1 500 m d'altitude, et le pilote n'a pas évacué l'appareil. La totalité de l'épave est répartie sur 150 m environ dont 70 m depuis le premier impact avec le sol. Le planeur était de couleur blanche et faisait apparaître deux bandes adhésives de couleur rouge, de un mètre de long environ, fixées vers l'extrémité des ailes.





